

extrait des

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTTA

Délibération
N° 2020-009

OBJET : FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Date de la convocation : 19/05/2020

SEANCE DU 23 MAI 2020

L'an DEUX MILLE VINGT et le vingt trois mai à quinze heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme PADOVANI Marie-Hélène.

Présents : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. BERTRAND Michel, Mme CASANOVA Nicole, M. CORMAT René-Pierre, M. COVILLI Pierre-Antoine, Mme FILIPPI Augusta, Mme FORNESI Marie-Dominique, M. GRAZIANI Jean-Charles, M. LEONARDI Bernard, Mme LORENZI Thérèse, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme MINICUCCI Audrey, Mme NATALI Emmanuelle, M. PADOVANI Jean-Jacques, M. PATRONE Etienne, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, M. REVELLI Hervé, M. ROSSI Alain, M. SCANIGLIA Didier, Mme SIGURANI Marielle, M. SIGURANI Olivier, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie.

Absents : NÉANT

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 23	Absents : 0	Représentés : 0
--------------------------------------------------------------	------------------	---------------	-------------	-----------------

- Vu l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant aux Conseillers Municipaux de déterminer librement le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal,
- Considérant que l'effectif légal du Conseil Municipal de la Commune de San Martino di Lotta est de 23 conseillers, le nombre des Adjoints au Maire ne peut dépasser 6 (six).
- Vu la proposition de Madame le Maire de créer six postes d'adjoints au Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Par 23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,

DÉCIDE

de créer six postes d'Adjoints au Maire.

CHARGE

Mme PADOVANI Marie-Hélène, Maire, de procéder immédiatement à l'élection de ces six adjoints au maire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20200523-00202020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/2020